

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
16 mai 2024

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Gallichan

**Séance ordinaire** du conseil municipal de Gallichan, tenue le 16 mai 2024 à 19 h 00, au bureau municipal de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis ainsi que les conseiller(ères) suivants :

	M. Richard Vallières	Conseiller	Siège no 1
Absent	M. Daniel Bélanger	Conseiller	Siège no 2
	Mme Nathalie Shink	Conseillère	Siège no 3
	M. Jacklin Chabot	Conseiller	Siège no 4
	M. Fernand Nadeau	Conseiller	Siège no 5
Absent	M. Raphaël Boutin-Bellavance	Conseiller	Siège no 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Serge Marquis, maire, Mme Lucie Gravel, directrice générale intérimaire et Mme Maude Touzin, directrice générale adjointe/greffière.

## **2- MOT DE BIENVENUE**

Le maire souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil.

## **3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Présences
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 avril 2024
5. Dépenses d'avril 2024
6. États financiers d'avril 2024
7. Période de questions
8. Affaires en découlant :
  - 8.1 Pas de journal local pour le mois de mai
  - 8.2 Taxes d'ordures au 203 chemin Gallichan
  - 8.3 Bris à l'église - dalles de béton cassées
  - 8.4 Mariage Trycia/David
9. Emprunt résolution de concordance Règlement # 258
10. Emprunt résolution adjudication Règlement # 258
11. Contrat technicienne administrative
12. Embauche de l'employé municipal
13. Embauche du journalier étudiant
14. Résolution Offre de service Conversion base de données AquaGéo (2,500\$)
15. Règlement vente itinérante
16. Activité de réseautage ADMQ
17. Demande de soumission de gré à gré pour le drain autour de l'église
18. Débroussaillage à faire – Moreau
19. Soumission MicroAge pour sauvegarde de données
20. Soumission Ziplignes pour signalisation routière
21. Appels d'offres de déneigement 2024/2025
22. Résolution pour fin des travaux MTQ - Projet PPA covid 19 (142,158.00\$)
23. Résolution d'appui Traversée fantastique 2024
24. Rapport des comités
25. Sujets divers :
  - 25.1 Rencontre avec le MAMH le 18 juin 2024
  - 25.2 Théâtre Tandem – pièce de théâtre « Un coin jeté dans l'nord » gratuite

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
16 mai 2024

25.3 Résolution pour fin des travaux PRABAM (75,000\$)

25.4 Résolution rechargement chemins – Cédric Bélanger

26. Dates prochaines séances :

26.1 Rencontre sécurité civile

26.2 Rencontre pour trousse nouveaux arrivants (panneau d'accueil)

26.3 Rencontre pour vente terrains municipaux + terrains village

26.4. Séance de travail

26.5 Séance ordinaire

27. Période de questions

28. Fermeture de la séance

**R24-05-081**

IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉE

**R24-05-082**

**4- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2024**

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2024 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉE

**R24-05-083**

**5- DÉPENSES D'AVRIL 2024**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise les dépenses énumérées;

ADOPTÉE

**BORDEREAU DE DÉPENSES MUNICIPALES**

**Session du 16 mai 2024**

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN		
<b>Payé durant le mois de février</b>		
Paie des employés	Période se terminant 06-04-2024	1 775.81 \$
Paie des employés	Période se terminant 13-04-2024	1 562.65 \$
Paie des employés	Période se terminant 20-04-2024	1 631.34 \$
Paie des employés	Période se terminant 27-04-2024	1 857.87 \$
Paie des élus	Période se terminant 27-04-2024	2 296.21 \$
Revenu Québec	DAS de Mars	2 405.45 \$
Revenu Canada	DAS de Mars	809.38 \$
<b>Total des salaires du mois</b>		<b>12 338.71 \$</b>

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
16 mai 2024

<b>Paiements préautorisés payés au cours du mois</b>		
Hydro Québec	Centre communautaire 30	1 551.75 \$
	Biblio / Âge d'Or 30	477.30 \$
	Éclairage public 30	177.87 \$
	Garage/Caserne 30	492.32 \$
	Bureau municipal 60	814.68 \$
	Point eau 60	115.62 \$
	Centre communautaire 60	268.12 \$
	Café/Quai 60	1 066.65 \$
	Aqueduc 60	1 416.31 \$
	Parc / Patinoire 60	239.99 \$
	Centre communautaire 60	1 551.75 \$
<b>Total des paiements préautorisés</b>		<b>6 620.61 \$</b>
<b>À payer par chèque</b>		
M. Roy Électrique	Trouble sonde pression	120.72 \$
Jean-Guy Roy Entr.	Sable pour Mars	2 271.91 \$
	Contrat déneigement Vers. 4 de 4	21 308.09 \$
MicroAge La Sarre	Problème Map drive public	58.03 \$
	Barette 8gb/Swtich Aruba/ Temps	970.03 \$
	Crédit	(65.52) \$
Ministre finances	Sommaire fin année DAS diff	128.26 \$
Revenu Québec	TVQ reçu en trop	115.72 \$
Ville de Macamic	Entente Aqueduc Mars	4 130.80 \$
Ville de La Sarre	Entente service sécurité incendie	31 092.00 \$
ADMQ	Cotisation annuelle Lucie	1 002.39 \$
Yvon Touzin	Déplacements pour travaux	184.00 \$
Télébec	Système alarme	121.58 \$
MRC Abitibi-Ouest	Q-P Déchets domestique Vers. 2	8 627.41 \$
	Q-P Mat. Recycl. Vers. 2	994.88 \$
	Q-P Matériaux secs Vers. 2	1 001.35 \$
Les Entreprises J.L.R.	Contrat collecte Avril 2024	2 878.97 \$
	Location de contenant caserne	1 077.09 \$
Quincaillerie Palmarolle	Flotteur et Tee Pex	79.72 \$
	Pince Pex et valve bille	200.90 \$
	Connecteur prise femelle Aqueduc	11.14 \$
	Peinture et rouleaux Centre Comm	151.79 \$
	Acide muriatique Aqueduc	54.59 \$
Les Ent. Combinées	Location lignes SIP Avril	143.72 \$
Alarme La-Sar	Surv. Bureau Mai 2024 à Mai 2025	356.42 \$
	Location Lignes SIP Mai	143.72 \$
J.G.R. Ltée	Mano et bague Aqueduc	20.96 \$
	Gants Aqueduc	18.39 \$
Lucie Gravel	Frais déplacement Janvier	31.80 \$
	Frais déplacement Février	31.80 \$
	Frais déplacement Mars	111.30 \$
	Frais déplacement Avril	47.70 \$

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
16 mai 2024

Roberge	Toilette et robinet (PRABAM)	319.71 \$
	Épinette, aspenite, laine (PRABAM)	307.94 \$
	Lame déchiq. Universel	32.18 \$
	Crédit Lame déch. Universel	(32.18) \$
	Roulette échafaud frein	206.91 \$
	Détecteur Co Pile Compact	89.66 \$
Buro Concept	Crayons Encre bleu	12.87 \$
	Crédit cartable	(58.63) \$
	Index mensuels	63.38 \$
	Papetrie diverse (Chemise, etc.)	603.87 \$
Fiducie Desjardins	REER Collectif Février	20.84 \$
	REER Collectif Mars	15.34 \$
	REER Collectif Avril	32.80 \$
Construction CCFL	Travaux Caserne (PRABAM)	6 991.40 \$
Commission des Loisirs	Budget Loisir Versement 1 de 2	1 500.00 \$
La Gallithèque	Budget Biblio Versement 1 de 2	1 500.00 \$
Raymond Chabot G. T.	Facture progressive	7 569.39 \$
Transport G. Breton	Dernier déneigement	2 092.55 \$
Techni-Lab	Analyses (03-04 et 22-04)	412.76 \$
Plomberie Germain Roy	Travaux Centre Comm. (PRABAM)	7 243.43 \$
	Travaux Centre Comm. (PRABAM)	3 449.80 \$
	Travaux Centre Comm. (PRABAM)	2 038.20 \$
	Travaux Centre Comm. (PRABAM)	709.19 \$
	Travaux Caserne (PRABAM)	2 170.26 \$
	Travaux Caserne (PRABAM)	203.32 \$
FQM	Formation élu #3	379.42 \$
	Formation élu #4	379.42 \$
Petite caisse	Lettre recommandée	12.44 \$
	Lame Aqueduc	34.48 \$
<b>Total à payer par chèque</b>		<b>115 722.41 \$</b>
<b>À payer par virement Interac</b>		
VISA Desjardins	Duo Souper-Conf. Des Préfets	280.00 \$
	Duo Souper-Conf. Des Préfets	140.00 \$
	Journée Conférence des Préfets	90.00 \$
	FQM Cotisation annuelle	1 248.31 \$
<b>Total à payer par virement Interac</b>		<b>1 758.31 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>136 440.04 \$</b>

## 6- ÉTATS FINANCIERS D'AVRIL 2024

Des revenus de 181,517.55\$ et des dépenses de 173,579.12\$ ont été enregistrés pour avril 2024; pour un solde au livre de 4,775.94 au 30 avril 2024.

## 7- PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs questions et commentaires sur différents sujets ont été soulevés :

- Pancarte « Chasseurs interdits »;
- Nivelage chemin Leroux;
- Nivelage pas fait aux limites de Gallichan/Roquemaure (Leroux);

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
16 mai 2024

- Fermeture d'une sablière due au gravier contaminé (sablière sera réaménagée et fermée);
- Encombrants à la patinoire;
- Retour du quai à l'île;
- Travaux du drain à l'église (à l'automne);
- Arbres cassés par déneigement près du cimetière.

## 8- AFFAIRES EN DÉCOULANT

### 8.1 Pas de journal local pour le mois de mai

Information – toujours à la recherche d'une personne pour aider avec le Gallichan, à raison de 25\$/journal.

### 8.2 Taxes d'ordures au 203, chemin de Gallichan

Vérifier d'autres terrains avec garage seulement à Gallichan, pour rester équitable envers les citoyens dans la même situation.

### 8.3 Bris à l'église – Dalles de béton cassées

À vérifier avec l'entrepreneur qui a effectué les travaux de déneigement à l'hiver 2023-2024.

### 8.4 Mariage Trycia/David

Information concernant le centre communautaire pour un mariage le 3 août 2024 (réchauds, assiettes, ustensiles, réfrigérateur à réparer, etc.).

R24-05-084

## 9- EMPRUNT RÉSOLUTION DE CONCORDANCE COURTE ÉCHÉANCE RÈGLEMENT #258

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Gallichan souhaite emprunter par billets pour un montant total de 196 900 \$ qui sera réalisé le 24 mai 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
258	196 900 \$

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 258, la Municipalité de Gallichan souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSE par Mme Nathalie Shink, APPUYE par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents ;

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
16 mai 2024

1. les billets seront datés du 24 mai 2024;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 24 mai et le 24 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025	17 900 \$	
2026	18 700 \$	
2027	19 700 \$	
2028	20 700 \$	
2029	21 700 \$	(à payer en 2029)
2029	98 200 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 258 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 24 mai 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE

**R24-05-085 10- EMPRUNT RÉSOLUTION ADJUDICATION RÈGLEMENT #258**

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	16 mai 2024	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	24 mai 2024
Montant :	196 900 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Gallichan a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 24 mai 2024, au montant de 196 900 \$;

ATTENDU QU 'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
16 mai 2024

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

17 900 \$	4,85000 %	2025
18 700 \$	4,75000 %	2026
19 700 \$	4,65000 %	2027
20 700 \$	4,55000 %	2028
119 900 \$	4,55000 %	2029

Prix : 98,44900 Coût réel : 5,00790 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE L'ABITIBI-OUEST

17 900 \$	5,07000 %	2025
18 700 \$	5,07000 %	2026
19 700 \$	5,07000 %	2027
20 700 \$	5,07000 %	2028
119 900 \$	5,07000 %	2029

Prix : 100,00000 Coût réel : 5,07000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents ;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Gallichan accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 24 mai 2024 au montant de 196 900 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 258. Ces billets sont émis au prix de 98,44900 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE

**R24-05-086 11- CONTRAT TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan accepte le contrat 2024 pour la technicienne administrative, pour une durée d'un an et autorise M. le maire Serge Marquis à signer l'entente;

ADOPTÉE

**R24-05-087 12- EMBAUCHE DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE M. Pascal Léveillé Lacerte a été embauché à titre d'employé municipal que celui-ci débutera le 27 mai 2024;

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
16 mai 2024

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de celui-ci se terminera le 27 août 2024, soit 3 mois continus de travail;

CONSIDÉRANT QUE M. Léveillé Lacerte rencontre les exigences demandées pour le poste d'employé municipal;

IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le conseil municipal de Gallichan accepte l'embauche de M. Pascal Léveillé Lacerte, à titre d'employé municipal, à compter du 27 mai 2024;

ADOPTÉE

**R24-05-088**

**13- EMBAUCHE DU JOURNALIER ÉTUDIANT**

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le conseil municipal accepte de faire l'embauche de M. Martin Fleury, pendant la période estivale pour divers travaux d'entretien des bâtiments et des terrains municipaux.

QUE le la municipalité de Gallichan a été retenue pour une aide financière de EEC (Emplois d'été Canada) pour couvrir une partie de la rémunération dudit étudiant;

ADOPTÉE

**R24-05-089**

**14- RÉSOLUTION OFFRE DE SERVICE CONVERSION BASE DE DONNÉES AQUAGÉO**

ATTENDU QUE la compagnie AtkinsRealis est engagée pour identifier notre réseau (aqueduc et égouts);

ATTENDU QUE pour ce faire, ils demandent l'aide de AquaData pour convertir la base de données vers AquaGéo;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise la dépense de 2,500\$ plus taxes pour la conversion de la base de données vers AquaGéo;

ADOPTÉE

**15- RÈGLEMENT VENTE ITINÉRANTE**

Reporté

**R24-05-090**

**16- ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE ADMQ**

IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;



Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
16 mai 2024

QUE le conseil municipal autorise la DGI et la DGA à participer à une activité de réseautage de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) à Rouyn-Noranda le 23 mai 2024;

QUE les frais seront de 35\$ par personne, en plus des frais de déplacement aller-retour Gallichan-Rouyn-Noranda;

ADOPTÉE

17- **DEMANDE DE SOUMISSION GRÉ À GRÉ POUR DRAIN AUTOUR DE L'ÉGLISE**

Information : travaux à faire dans les prochains mois.

R24-05-091

18- **DÉBROUSSAILLAGE À FAIRE - MOREAU**

Il EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte l'embauche de Travaux Mécanisés Marcel Moreau pour les travaux de débroussaillage;

QUE les travaux seront répartis en quatre zones, incluant le Rang 10 & 1;

ADOPTÉE

R24-05-092

19- **SOUMISSION MICROAGE POUR SAUVEGARDE DE DONNÉES**

Il EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte la soumission déposée par MicroAge, pour augmenter la sauvegarde de données en nuage sécurisée « Premium »;

QUE la demande a été conseillée par Raymond Chabot Grant Thornton lors de leur passage pour l'audit 2023;

ADOPTÉE

R24-05-093

20- **SOUMISSION ZIPLIGNES POUR SIGNALISATION ROUTIÈRE**

Il EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Ziplignes, pour l'entretien de signalisation des chemins municipaux;

ADOPTÉE

21- **APPELS D'OFFRES DE DÉNEIGEMENT 2024/2025**

Information que ce sera fait dans les prochains mois, pour quatre à cinq entrepreneurs.

R24-05-094

22- **RÉSOLUTION POUR FIN DES TRAVAUX MTQ – PROJET PPA COVID 19 (142,158\$)**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Gallichan a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2024 à compter** de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Jacklin Chabot, appuyée par Mme Nathalie Shink, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Gallichan approuve les dépenses d'un montant de 158,143\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

R24-05-095

23- **RÉSOLUTION D'APPUI TRAVERSÉE FANTASTIQUE 2024**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le conseil municipal appuie la commission des loisirs de Gallichan pour la réalisation de l'activité de la Traversée fantastique, qui se déroulera le 24 août 2024 à Gallichan. La route sera partiellement fermée à la hauteur du Café des Rumeurs, jusqu'au quai public, avec circulation en alternance au cours de l'après-midi. Nous pourrions également compter sur la collaboration des bénévoles du service de sécurité incendie de Gallichan pour assurer la sécurité;

ADOPTÉE

24- **RAPPORT DES COMITÉS**

M. le maire revient sur le rassemblement des municipalités qui a eu lieu à Macamic et Ste-Germaine-Boulé.

25- **SUJETS DIVERS :**

25.1 **Rencontre avec le MAMH le 18 juin 2024**

Information

25.2 **Théâtre Tandem – pièce de théâtre « Un coin jeté dans l'nord » gratuite**

M. Alexandre Castonguay, directeur artistique du Théâtre du Tandem est sur place pour nous parler de sa pièce « Un coin jeté dans l'nord », qui pourrait être présentée en décembre 2024 ou janvier 2025, pour une somme de 1,250\$ pour la municipalité, mais gratuite pour les citoyens.

À revoir en séance de travail.

R24-05-096

25.3 **Résolution pour fin des travaux PRABAM (75,000\$)**

ATTENDU QUE les travaux autorisés pour un montant de 75,000\$ dans le cadre du programme PRABAM ont été réalisés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale, pour un montant de 75,000\$;

ADOPTÉE

R24-05-097

25.4 **Résolution pour rechargement chemins – Cédric Bélanger-Gagné**

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise M. Cédric Bélanger-Gagné à effectuer les travaux de rechargement de chemins;

ADOPTÉE

**26- DATES PROCHAINES DE SÉANCES DU CONSEIL :**

**26.1 Rencontre sécurité civile**

Mardi 4 juin 2024 à 19 :00

**26.2 Rencontre pour trousse nouveaux arrivants (panneau d'accueil)**

À venir

**26.3 Rencontre pour vente de terrains municipaux + terrains village**

À venir

**26.4 Séance de travail**

Mardi 4 juin 2024 à 19 :30

**26.5 Séance ordinaire**

Jeudi 6 juin 2024 à 19 :00

**27- PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Citoyenne pompière s'informe sur la prochaine rencontre des pompiers, avec le directeur de la prévention des incendies et de la sécurité civile;
- Fosse septique à vérifier et vider au terrain de balle;
- On s'informe sur la vente de terrains municipaux;
- Questions concernant la procédure d'appels d'offres pour le déneigement 2024-2025;

**R24-05-098**

**28- FERMETURE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20 :20 et PROPOSÉE par M. Richard Vallières APPUYÉE par Mme Nathalie Shink et unanimement résolue par les conseiller(ères) présents;

ADOPTÉE

Vendredi le 17 mai 2024, M. le maire, Serge Marquis, a utilisé son droit de veto pour retarder l'émission du chèque de déneigement pour Jean-Guy Roy Ent., et demande une rencontre avec le président de ladite entreprise.

---

M. Serge Marquis  
Maire

---

Mme Maude Touzin  
Directrice générale adjointe/greffière